



Les PME de croissance et ETI face à la réindustrialisation



EN PARTENARIAT AVEC



- 3 RAISON D'ÊTRE DE L'OBSERVATOIRE INBONIS Rating – METI
- 4 ETI ET INDUSTRIE : SPÉCIFICITÉS DU PAYSAGE FRANÇAIS
 - 9 LES NOUVEAUX DÉFIS DES ETI INDUSTRIELLES
 - 14 DE MULTIPLES LEVIERS ACCESSIBLES
- 19 COMMENT SE DÉROULE LA NOTATION DES ETI PAR INBONIS ?
 - 21 À PROPOS DE CE RAPPORT

RAISON D'ÊTRE DE L'OBSERVATOIRE INBONIS Rating – METI

L'Observatoire INBONIS Rating – METI permet de mettre en exergue de manière empirique la singularité des ETI et des PME de croissance dans le tissu économique français.

L'Observatoire INBONIS Rating – METI répond à un triple besoin :

1

Établir de manière empirique la vraie valeur des ETI (au-delà des chiffres) afin qu'elles soient mieux comprises et mieux servies.

2

Suivre des indicateurs clés de leur performance pour mieux comprendre l'économie réelle et partager des bonnes pratiques.

3

Contribuer à identifier et à inspirer les PME de croissance qui pourront devenir à court terme des ETI.

Cette troisième édition a été réalisée à partir de l'analyse d'un échantillon de plus de 500 entreprises notées par INBONIS Rating, l'agence de notation de crédit pour PME et ETI, qui a construit une base de données uniques avec plus 50.000 data points qualitatifs. En effet, pour chaque entreprise notée, les analystes répondent à 50 questions qualitatives et rédigent en moyenne 50 facteurs explicatifs. L'Observatoire INBONIS Rating – METI publie des rapports actualisés chaque semestre, dans la volonté de suivre l'évolution de la vraie valeur des ETI, en offrant des conclusions enrichies par un nombre croissant d'ETI. La collaboration entre METI et INBONIS Rating permettra de démocratiser l'accès de la notation de crédit au plus grand nombre des PME de croissance et des ETI.

Au sein de ce rapport en particulier, nous avons intégré sous la dénomination « entreprise industrielle » les sociétés appartenant au secteur industriel et aux secteurs associés, soit les entreprises provenant des secteurs suivants :

- **Activités de construction**
- **Activités de transport**
- **Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets, dépollution et activités de dépollution**
- **Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné**
- **Activités d'information et de communication**
- **Activités spécialisées, scientifiques et techniques**
- **Activités manufacturières**



Les principales conclusions de l'observatoire INBONIS Rating – METI sont basées sur les facteurs explicatifs (rating drivers) de la performance des ETI évaluées dans les notations de crédit tels que le modèle économique, innovation, leviers de croissance, tendance du marché, aspects financiers, gouvernance, talent, matérialité des risques ESG, etc.

ETI et industrie : spécificités du paysage français



AUJOURD'HUI



Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui compte entre 250 et 4 999 salariés, avec un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros (mais n'excédant pas 1,5 milliard d'euros) et des actifs inférieurs à 43 millions d'euros, se situant ainsi entre les PME et les grandes entreprises^[1].

On compte quelque 5 400 ETI en France, représentant 25% de l'emploi et 34% des exportations. Elles sont encore plus importantes dans le secteur industriel, où elles représentent 38% des emplois manufacturiers^[2].

PORTRAIT-ROBOT DES ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES FRANÇAISES

QUELQUES CHIFFRES CLES

► **1 358, c'est le nombre d'ETI industrielles** identifiées par INPI en 2021 sur 5 400 ETI et **1 596 PME de croissance**^[3] industrielles, pour un total de **2 954 entreprises**.

► ETI et PME de croissance industrielles analysées accumulent un chiffre d'affaires total de **167 milliards d'euros** et un **Ebitda de 17 milliards d'euros**.

► **Leur CAPEX cumulé atteint plus de 9 milliards d'euros**.

56,66 M€

CA MOYEN

5,8 M€

EBITDA MOYEN

3 M€

CAPEX MOYEN

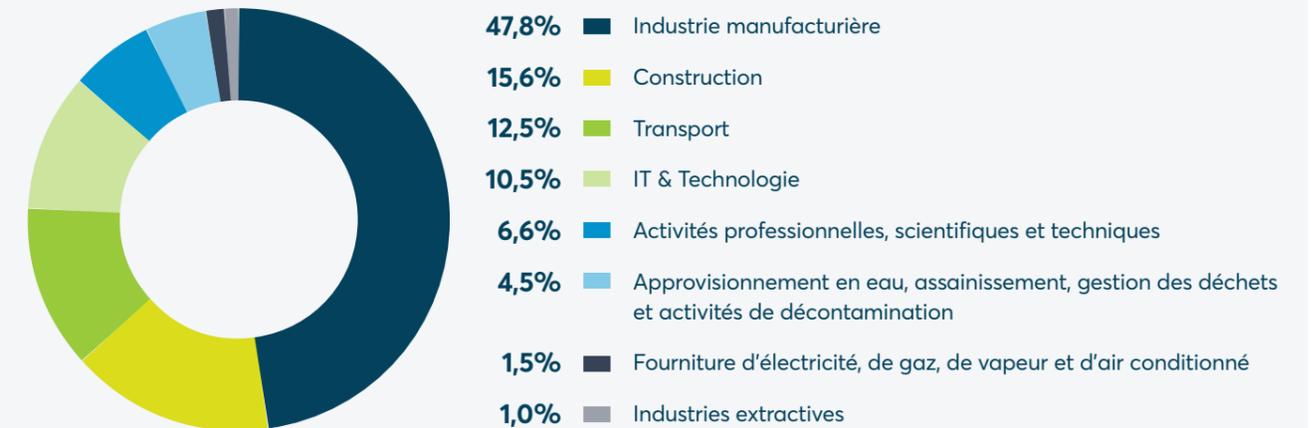
[1] Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

[2] Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire, <https://m-eti.fr/a-propos/#chiffresCles>

[3] On entend par « PME de croissance », les entreprises qui affichent un chiffre d'affaires de 30 à 50 millions d'euros

En France, le paysage des ETI et PME de croissance industrielles est sectoriellement concentré puisque 48% d'entre elles appartiennent au secteur manufacturier. Loin derrière arrivent les activités de construction (16%), les activités de transport et d'entreposage (12,5%) et les activités d'information et de communication (10,5%). L'activité d'extraction, elle, n'arrive qu'au dernier rang, ne représentant que 1% du total.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES



Ces ETI et PME de croissance industrielles occupent une place centrale dans l'économie française qu'elles font vivre. Elles sont ainsi essentielles aux filières nationales historiques, comme celles^[4] :

- de la Défense (4 000 PME référencées comme fournisseurs stratégiques^[5])
- de la Chimie et Matériaux (95 % des entreprises sont des PME et ETI^[6])
- de l'Automobile et de l'aéronautique (350 fournisseurs de premier plan dans l'aéronautique^[7])
- de l'Industrie cosmétique (dont 80 % du tissu industriel de 3 200 entreprises sont des PME^[8])

[4] Source : Rapport PME et ETI Industrielles, Bpifrance (janu 2023)

[5] Source : DGA

[6] Source : France Industrie

[7] Source : GIFAS

[8] Source : Cosmetic Valley

DES ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES FRANÇAISES HISTORIQUEMENT SOLIDES

71,4%
des ETI et PME de croissance industrielles obtiendraient un cran de notation de crédit égal ou supérieur à BB

L'évaluation automatique basée sur les données économiques et financières des ETI et PME de croissance industrielles, à l'aide des modèles quantitatifs d'INBONIS Rating, montre que ces entreprises **obtiendraient en moyenne une note équivalente à BB.**

17,4 % des ETI et PME de croissance industrielles notées par INBONIS Rating en France obtiennent une notation investment grade (BBB ou supérieure), ce qui, extrapolé à l'ensemble des ETI et PME de croissance industrielles, pourrait représenter plus de 500 entreprises investment grade !

Les entreprises notées par INBONIS Rating

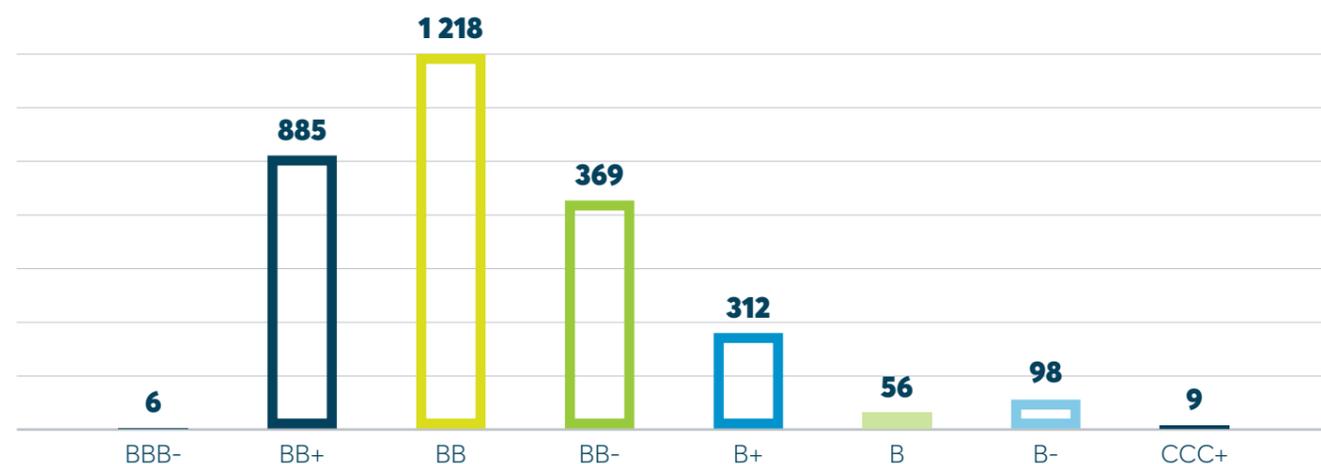
Au total, Inbonis Rating a émis 175 notations sur des ETI et PME de croissance industrielles.

La notation de crédit moyenne des ETI et PME de croissance industrielles notées par Inbonis est de BB (comparée à une notation moyenne de B+ pour l'ensemble des entreprises industrielles notées).

Le graphique ci-dessous montre la répartition par cran de notation des ETI et des PME de croissance notées par INBONIS Rating.

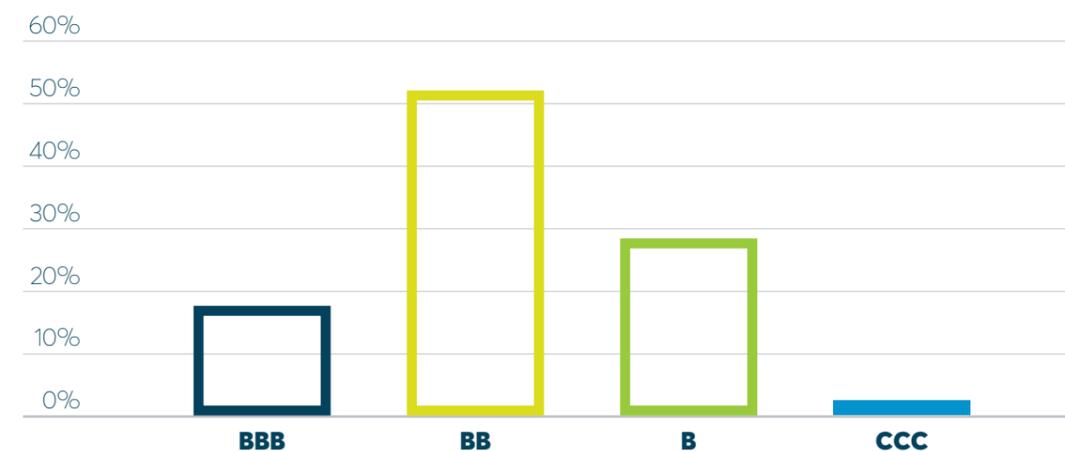
DISTRIBUTION PAR CRAN DE NOTATION ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES

Source : INPI, modèles internes d'INBONIS Rating



RÉPARTITION PAR CRAN DE NOTATION DES ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES NOTÉES PAR INBONIS

Source : INBONIS Rating



Les ETI et PME de croissance industrielles les mieux notées sont : **mieux gérées, plus rentables, agiles et solvables** et fortement soutenues par leurs actionnaires.

≥BB

B

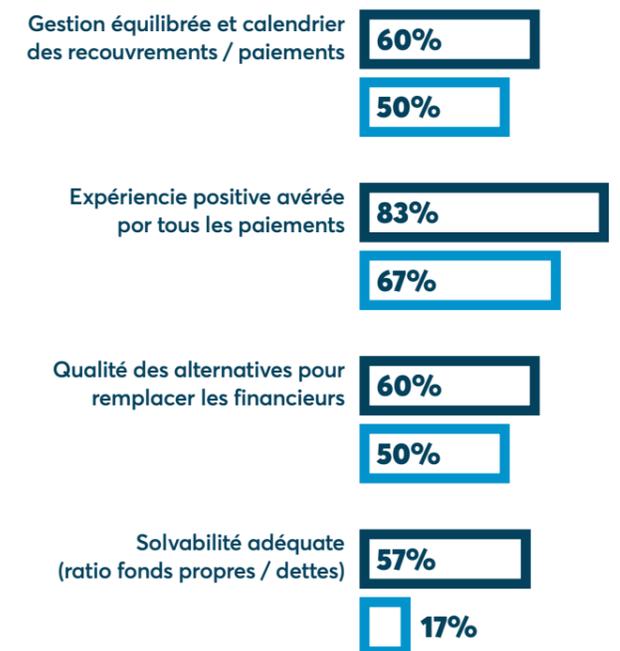
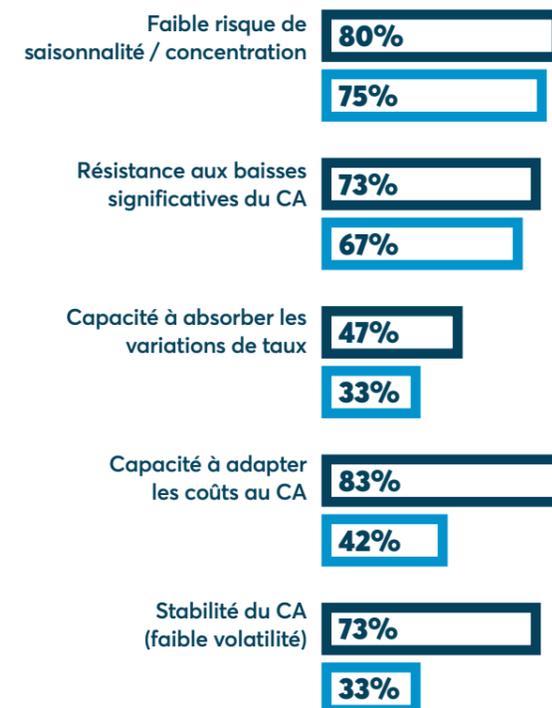
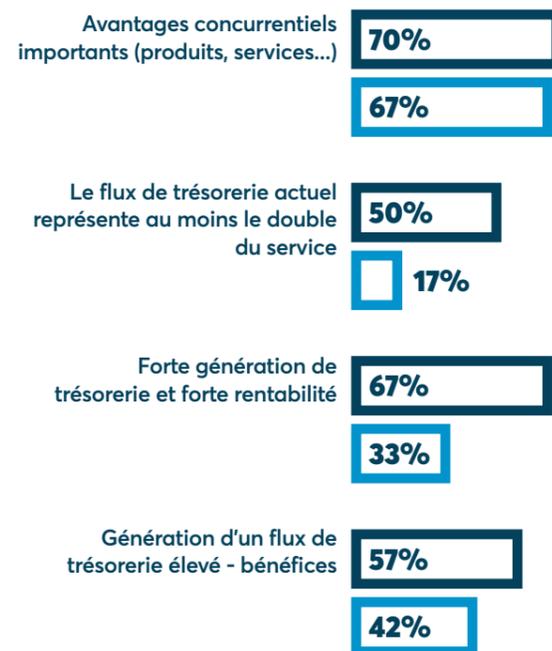
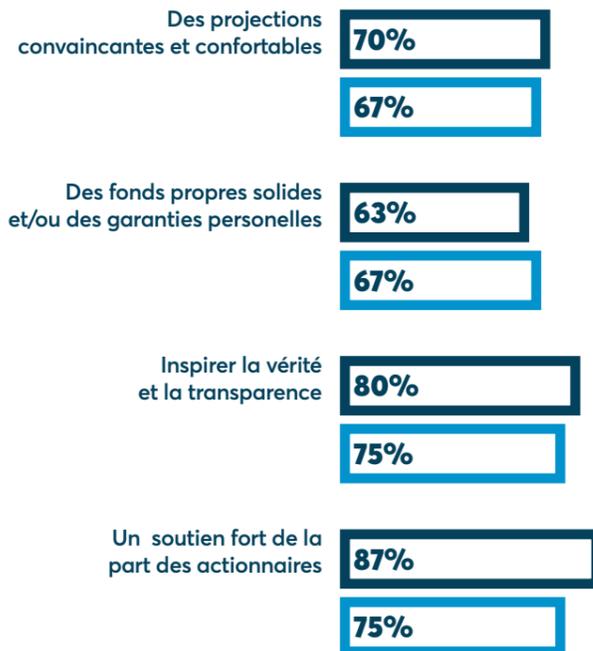
ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE

MODÈLE ÉCONOMIQUE

RÉSILIENCE

GESTION FINANCIÈRE

Source : Inbonis Rating



Les principales différences entre les meilleures ETI et PME de croissance industrielles (notées BB ou plus) et les autres sont présentées ci-dessous dans quatre grands domaines : le modèle d'entreprise, la gestion financière, la résilience, l'actionnariat et la gouvernance.

Les graphiques ci-dessous mettent en lumière ces différences qui sont, de fait, présentes sur tous les items vérifiés par les analystes INBONIS Rating lors des notations. Les pourcentages indiquent la proportion d'entreprises pour lesquelles l'analyste a jugé positivement le point analysé.



ETI ISSUES DU MONDE DE L'INDUSTRIE : UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE

Malgré leur solidité historique, la rentabilité des ETI et PME de croissance industrielles en France est passée par une phase de recul jusqu'en 2019 avant d'amorcer une reprise.

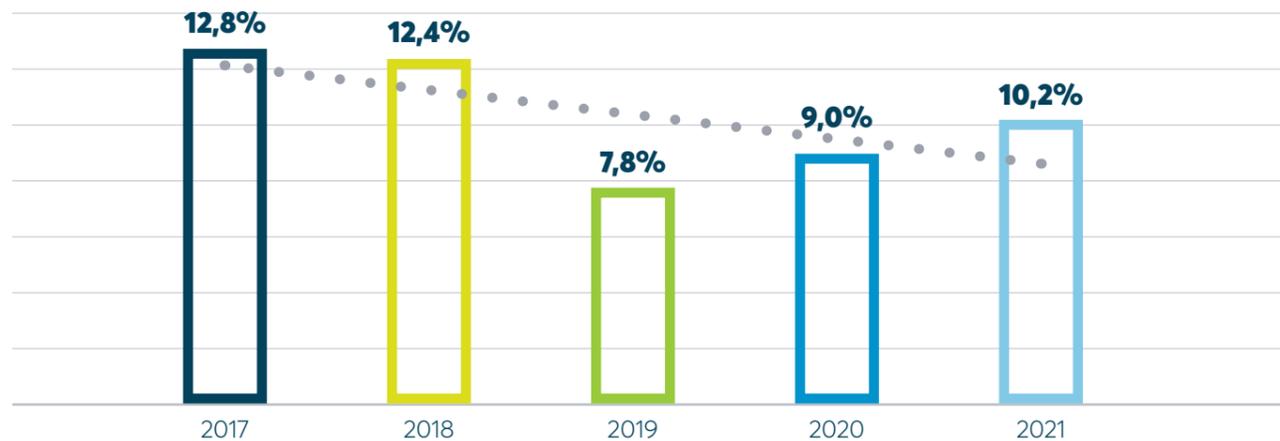
Les ETI et PME de croissance industrielles affichent un chiffre d'affaires moyen de près de 56,6 millions d'euros et un EBITDA de près de 5,8 millions d'euros, soit une marge de 10,2 % en moyenne.



L'EBITDA a enregistré une baisse ces dernières années, ce qui, associé à un niveau de chiffre d'affaires moyen constant, a entraîné une baisse globale de la marge d'EBITDA des ETI et PME de croissance industrielles. Des signes d'amélioration sont néanmoins perceptibles.

EVOLUTION DE LA MARGE D'EBITDA DES ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES

Source : INPI, INBONIS Rating



Une accélération sans précédent des faillites dans le secteur industriel



En 2023, le taux de faillites des ETI industrielles affiche un timide recul mais reste néanmoins élevé d'un point de vue historique. Il succède à une période de très forte augmentation. Ainsi, en 2022 le taux de faillites a bondi de 66% au sein des ETI industrielles. En 2022, cet indice a augmenté annuellement de 50 % dans les activités de transport et d'entreposage et de 40 % dans les secteurs de la construction et de l'information et de la communication.

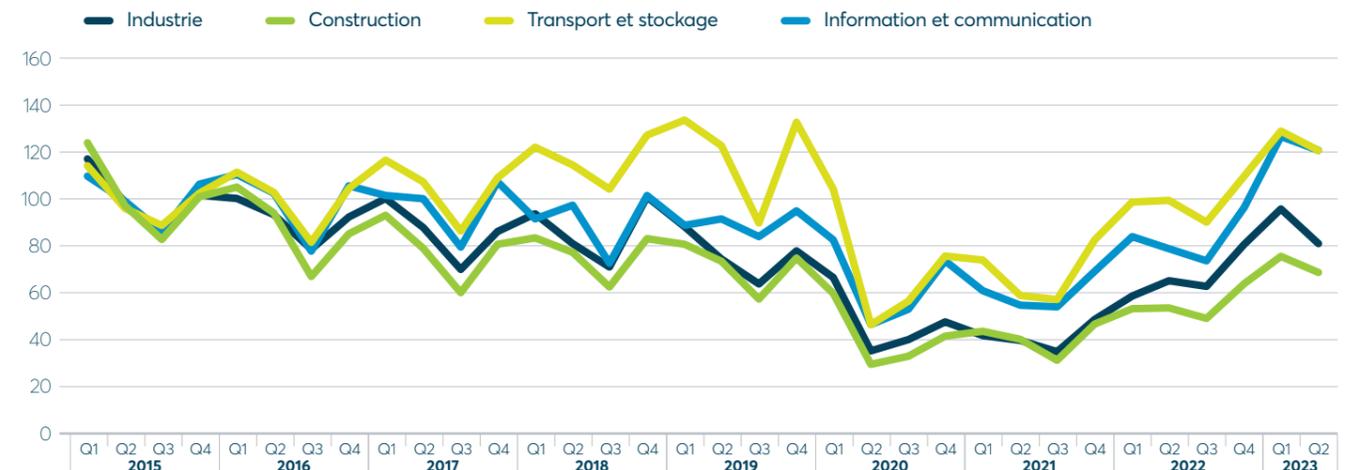
En 2020 et 2021, grâce aux mesures extraordinaires adoptées dans le cadre de la crise COVID-19, le taux de faillites des ETI industrielles a diminué et est resté à des niveaux historiquement bas. Toutefois, depuis 2022, on observe un rebond du taux de faillite qui, pour certains secteurs industriels, dépasse même les niveaux de référence de 2015. Ce rebond, qui touche toute l'économie, fait suite à un mouvement de rattrapage qui encore aujourd'hui, en 2023, a des répercussions dans l'industrie comme dans tous les secteurs d'activité^[9].



[9] Source : Banque de France

EVOLUTION DES FAILLITES DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Source : Eurostat (Indice de faillites par NACE) : Eurostat (indice de faillites par NACE).



Les nouveaux défis des ETI industrielles



La quasi-totalité des 2 954 ETIs et PME de croissance industrielles examinées dans notre Observatoire sont très exposées à au moins un des risques environnementaux définis par l'EFRAG.

L'EFRAG^[10] définit cinq catégories de risques environnementaux :

- E1. Changement climatique** : comment l'entreprise affecte le changement climatique, en termes d'impacts matériels positifs et négatifs d'impacts réels et potentiels.
- E2. Contamination** : comment elle prévient, contrôle et réduit les émissions dans l'air, la pollution de l'eau et du sol. Si l'entreprise produit, distribue et commercialise des substances préoccupantes.
- E3. Gestion de l'eau** : la relation de l'entreprise avec l'eau dans sa chaîne de valeur en amont et en aval, en matière de dépendances, d'incidences, de risques et d'opportunités, et la manière dont elle traite efficacement ces questions.

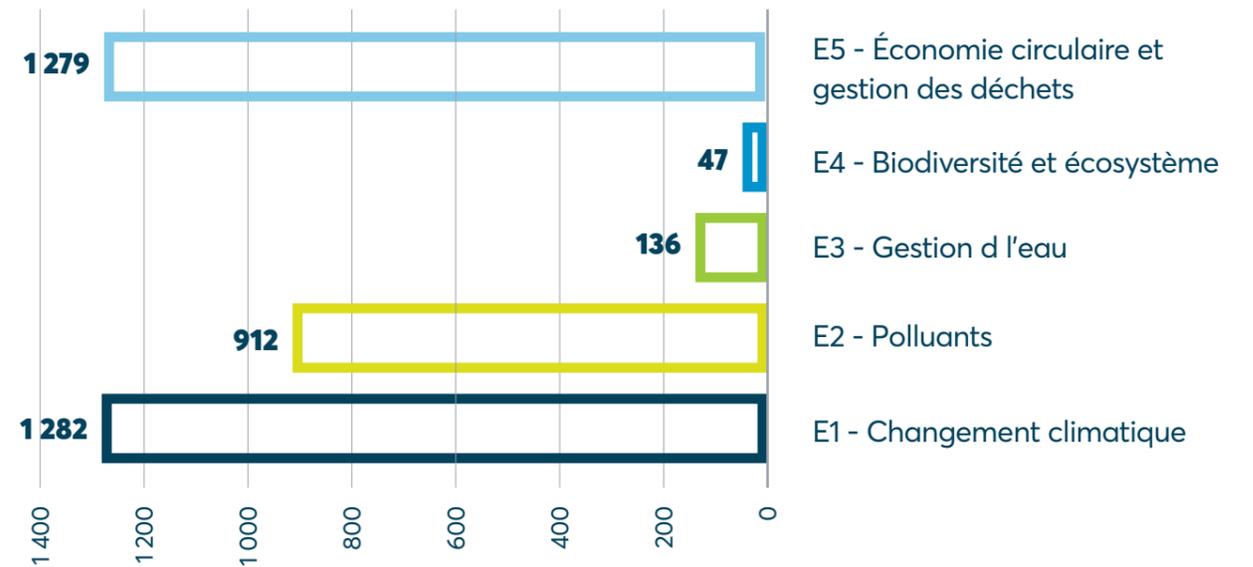
- E4. Biodiversité et écosystème** : relation de l'entreprise avec les habitats terrestres, d'eau douce et marine, les écosystèmes et les populations d'espèces de faunes et de flore.
- E5. Économie circulaire et gestion des déchets** : rôle et actions de l'entreprise pour promouvoir un système restaurateur d'économie circulaire, dans lequel les déchets et la pollution sont éliminés et l'utilisation des ressources est minimisée.

Le graphique ci-dessus montre, pour chacun des risques environnementaux définis par l'EFRAG, le nombre des ETIs et PME de croissance industrielles pour lesquelles ce risque est maximal.

Les ETI industrielles affichent une exposition très élevée au risque environnemental, particulièrement au titre de la gestion des déchets et de l'impact sur le changement climatique, chacun de ces items touchant près de la moitié des entreprises analysées.

NOMBRE D'ENTREPRISES PRÉSENTANT UNE EXPOSITION MAXIMALE À CHAQUE RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Source : EFRAG : EFRAG, élaboration propre sur la base des données de l'INPI.



Pour chaque secteur d'activité (code NAF), la méthodologie Inbonis ESG analyse le risque outside-in de chaque facteur environnemental défini par l'EFRAG. Cette approche consiste à étudier l'impact sur l'entreprise que peut avoir la matérialisation de facteurs environnementaux négatifs. Ce niveau de risque est classé de 1 à 6, selon que l'impact du risque est très faible (1) ou très élevé (6)

[10] European Financial Reporting Advisory Group est un organe consultatif auprès du Conseil Européen pour faire des recommandations sur les normes IFRS (Internationales d'Information Financière).

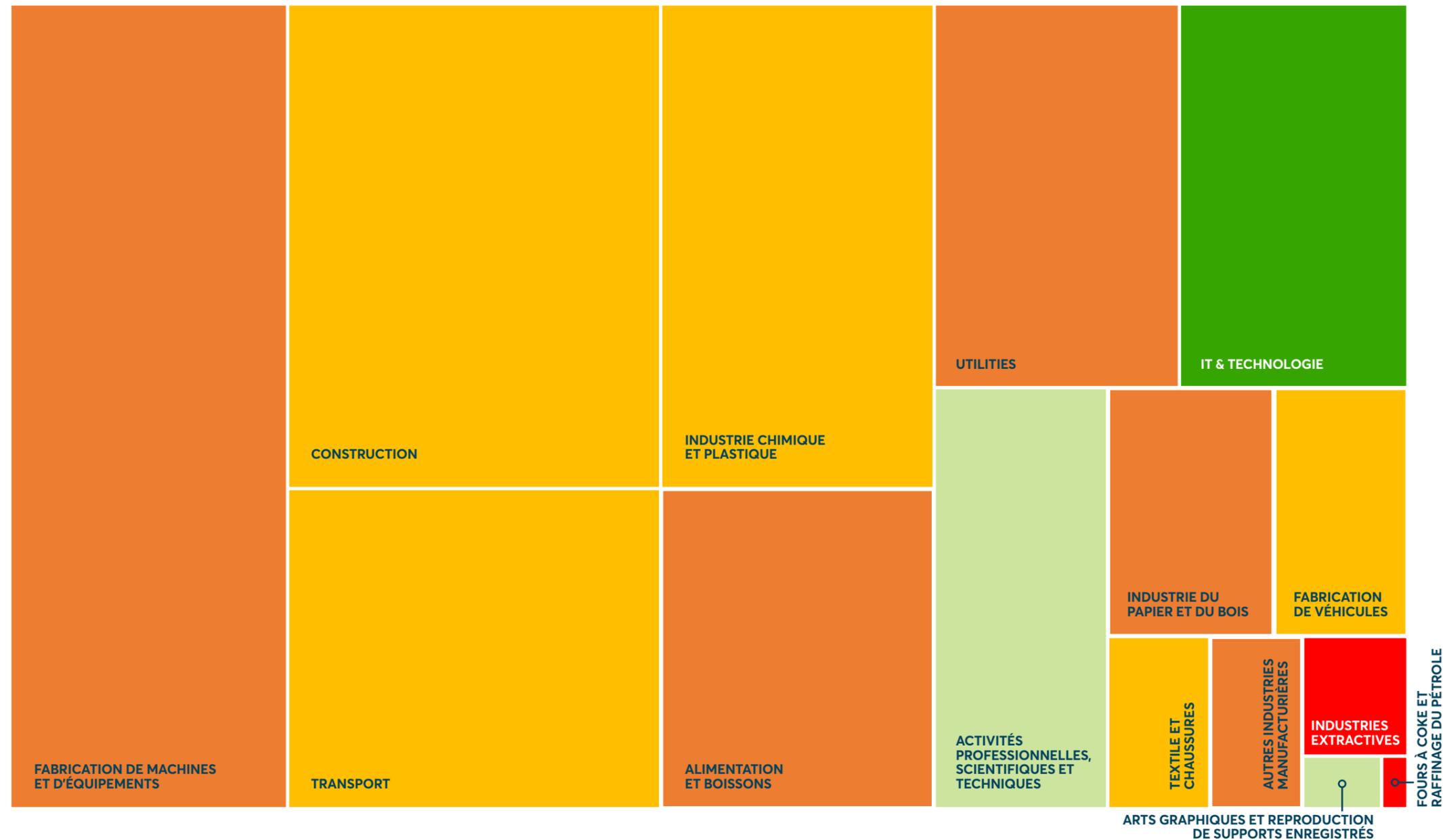
NIVEAU D'EXPOSITION ET IMPORTANCE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX POUR CHAQUE SOUS-SECTEUR INDUSTRIEL

- Très élevé
- Élevé
- Moyen
- Faible
- Très faible

Source : INPI, Inbonis Rating

Le tableau ci-dessous présente la répartition par secteur d'activité du chiffre d'affaires cumulé de l'ensemble des ETIs et PME de croissance industrielles françaises qui atteint 167 milliards d'euros en 2021. La couleur de chaque secteur représente le niveau moyen d'exposition du secteur aux cinq types de risques environnementaux définis ci-dessus.

- ▶ L'industrie manufacturière représente plus de 49% du volume des revenus à risque analysés (48 % des entreprises). Au sein de cette industrie, la fabrication de produits métalliques et non métalliques et de machines (20 %), l'industrie alimentaire et des boissons (9,2 %) et l'industrie chimique et des plastiques (10,2 %) se distinguent.
- ▶ Les secteurs de la construction et des transports, qui présentent un risque moyennement élevé, représentent respectivement près de 16,1 % et 10,6 % du volume à risque.
- ▶ Le secteur de l'information et des communications, qui représente 12,2 % du volume des recettes, n'accumule que 8 % du volume à risque.



DES INVESTISSEMENTS TRÈS INÉGAUX SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

9 milliards d'euros :
c'est le volume total de CAPEX des ETI et PME de croissance industrielles en 2021, soit une moyenne de plus de 3 millions par entreprise.

Le secteur des industries extractives, avec une moyenne de 24 millions d'euros par entreprise affiche le plus haut niveau de Capex car il ne se compose que de 25 entreprises au total.

Le secteur de l'IT et de la technologie, avec une moyenne de 5,5 millions et un CAPEX total de 1,7 milliards d'euros, est le deuxième secteur affichant le plus haut niveau d'investissement total et moyen. À l'opposé, on retrouve les entreprises de construction (2 millions d'euros par entreprise) et de transport (2,5 millions d'euros).

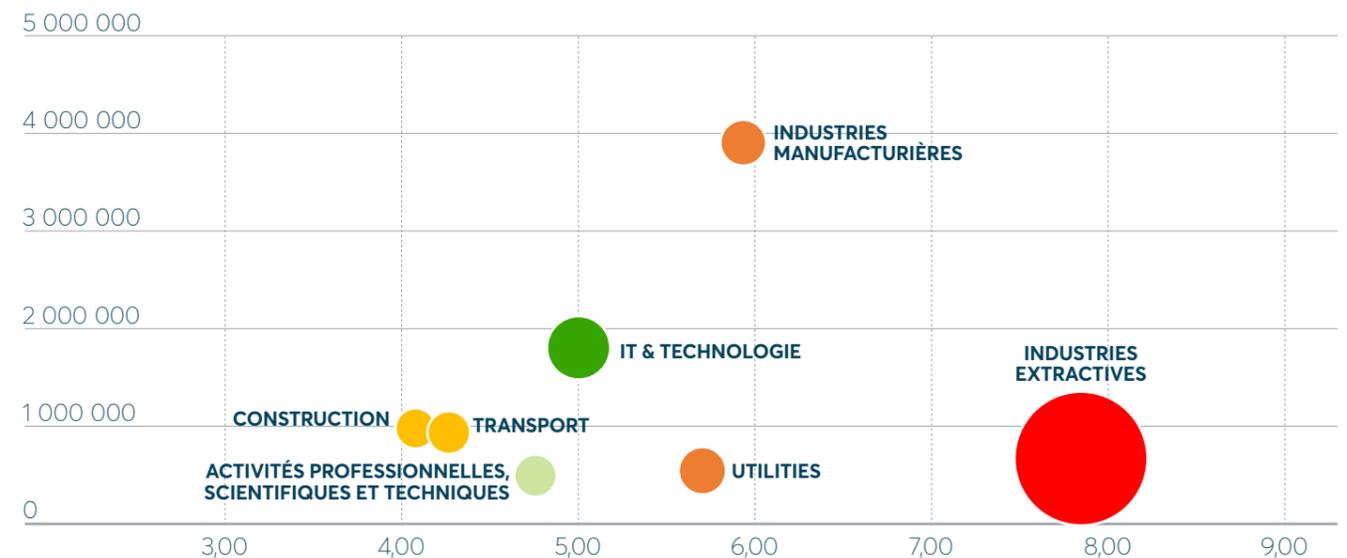


Les entreprises du secteur manufacturier ont une moyenne par entreprise inférieure à la moyenne (2,7 millions d'euros), mais affichent un CAPEX total de 3,8 milliards d'euros, elles sont nettement en tête en termes d'investissement total par secteur. A noter qu'il s'agit d'un secteur très diversifié, à l'intérieur duquel se distinguent notamment les activités de fabrication de véhicules (4,7 millions d'euros en moyenne) et de textiles et chaussures (3,3 millions d'euros en moyenne).

En termes d'intensité d'investissement, le secteur manufacturier occupe toutefois la deuxième place, juste derrière l'industrie extractive, car son niveau de revenu par entreprise n'est pas aussi élevé que dans d'autres secteurs il consacre donc une proportion plus importante du revenu aux dépenses d'investissement (CAPEX).

DESCRIPTION DU VOLUME D'INVESTISSEMENT CAPEX PAR SECTEUR

Source : INPI, Inbonis rating



Sur ce graphique, l'axe X est une approximation de l'intensité de l'investissement sectoriel, calculée en regroupant l'indicateur Capex-to-sales en déciles. L'axe des ordonnées représente le volume d'investissement total de chaque secteur en 2021. La taille des bulles indique l'investissement moyen par entreprise dans chaque secteur.

DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR LA GESTION DES RISQUES ESG



Face à des risques environnementaux avérés et identifiés aujourd'hui, les ETI et PME de croissance industrielles doivent d'ores et déjà se préparer à l'avenir

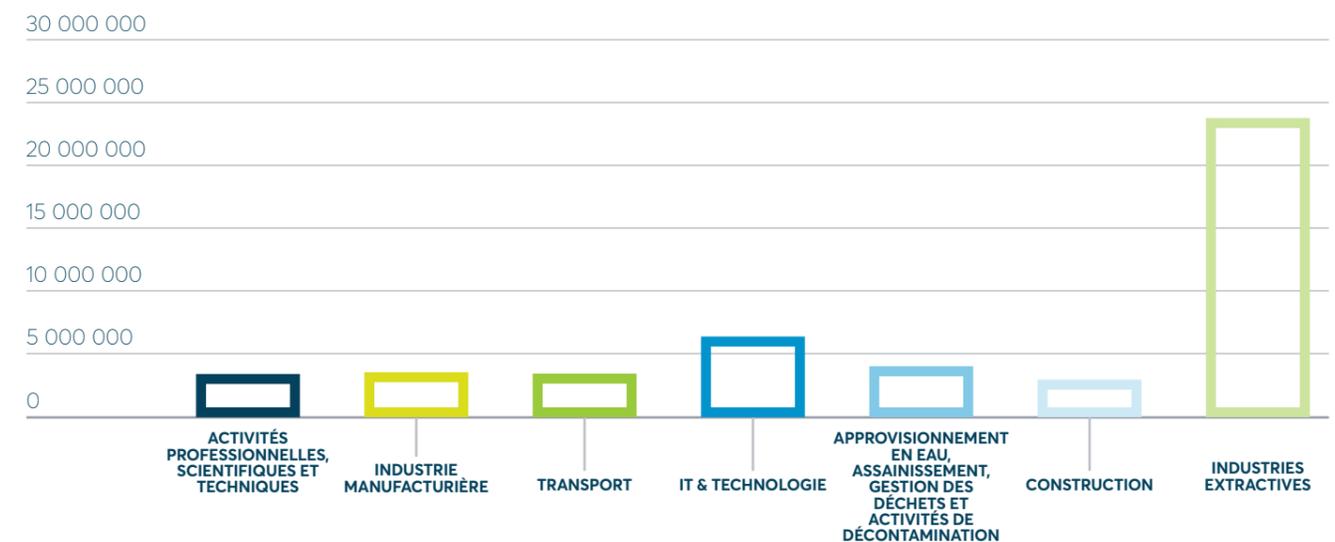


Compte tenu de la part de l'économie représentée par les ETI industrielles et les PME de croissance analysées dans cette étude (soit 7% du PIB français), **elles devraient augmenter de 32 % du niveau actuel estimé des dépenses d'investissement.**

Un investissement annuel supplémentaire de 42,8 milliards d'euros de la part des entreprises de toutes tailles est nécessaire pour atteindre les objectifs environnementaux, selon Rexecode.

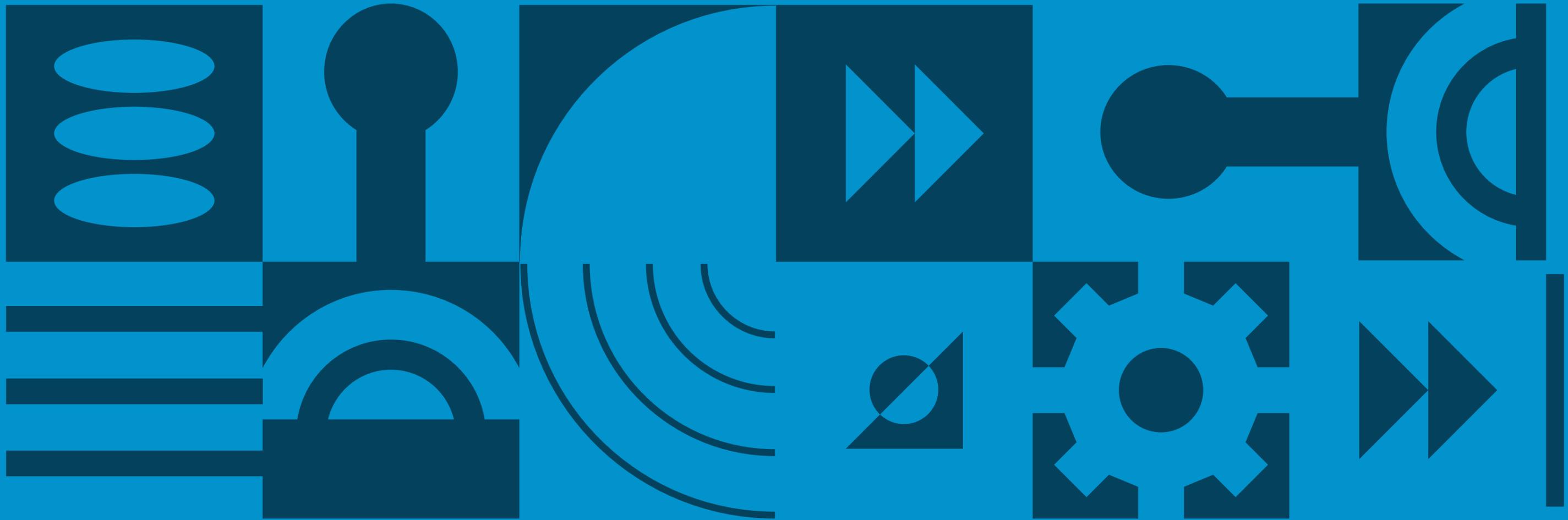
INVESTISSEMENT ANNUEL SUPPLÉMENTAIRE REQUIS FACE AUX RISQUES ESG PAR ENTREPRISE ET SECTEUR

Source : INBONIS Rating, d'après les recherches de Rexecode



LES NOUVEAUX DÉFIS DES ETI INDUSTRIELLES

De multiples leviers accessibles



DES FAST TRACKS DISPONIBLES POUR BOOSTER DURABLEMENT SA CROISSANCE

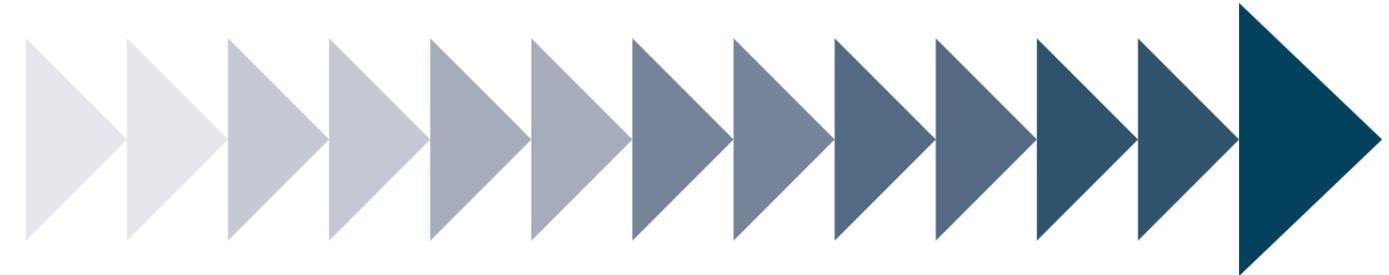


Les accélérateurs Bpifrance :

Venant en aide aux entrepreneurs et dirigeants qui souhaitent faire prospérer leur entreprise plus vite, les accélérateurs Bpifrance les accompagnent dans les étapes clés du développement de leur activité comme l'internationalisation ou la transformation numérique. Pour accompagner ces futurs champions, les accélérateurs offrent des prestations telles que la réflexion stratégique, la recherche d'investisseurs ou encore le mentoring. Bpifrance propose de nombreux programmes d'accélération : certains sont thématiques, d'autres régionaux, d'autres encore sont dédiés aux PME et l'un d'entre eux est conçu pour les ETI. Depuis 2015, plus de 4 000 entreprises sont passées dans tous les programmes d'accélération de Bpifrance.

■ **L'accélérateur ETI** est le plus complet des programmes d'accélération de Bpifrance et l'un des plus anciens. Les données les plus récentes sur les ETI accélérées mettent en évidence une prévision de croissance du chiffre d'affaires de 29 % en moyenne sur la période 2019-2022. On note en outre une propension notable à réaliser des croissances externes : 18 dénombrées sur les 17 répondants de la promotion 4. Il s'adresse aux dirigeants d'ETI dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 M€, indépendantes ou filiales d'un groupe dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 milliards d'euros, ou doté d'un dirigeant autonome ou disposant d'un mandat de ses actionnaires.

■ **L'accélérateur PME** Depuis 2015, près de 380 entreprises sont passées par ce programme de 24 mois conçu pour les dirigeants de PME qui souhaitent mieux structurer leurs entreprises et passer le cap de l'ETI. Il permet de d'activer les leviers de croissance, développer des pratiques et des offres responsables et durables et intégrer un puissant réseau national d'entreprises en croissance. Les résultats de la promotion 2022 mettent en évidence une croissance du chiffre d'affaires moyen de plus de 12% et des effectifs de 14%.



EXPORTER, UNE PISTE POUR ACCELERER

La France recense environ 150 000 entreprises exportatrices au total : bien que les grandes entreprises représentent moins de 0,5 % du nombre total d'entreprises exportatrices, elles effectuent 53 % des exportations de biens en 2022, contre 52 % en 2021. Les ETI représentent 4 % des exportateurs et exportent 35 % des montants. A l'inverse, les PME et microentreprises qui représentent 96 % des entreprises exportatrices, ne réalisent que 12 % des ventes à l'étranger^[11]. Si les prix et la gamme de produits comptent pour la réussite à l'export, un accompagnement comme celui de Business France, permet aux ETI et PME de croissance de s'informer, suivre l'actualité internationale, étudier un marché et créer un plan solide à l'export.

Le dispositif France 2030

Pour accélérer, le gouvernement a installé, dans chaque département, un sous-préfet référent en charge de suivre les projets industriels en lien avec les collectivités. L'objectif est d'investir massivement dans les technologies innovantes et de soutenir la transition écologique. France 2030 a permis d'accompagner jusqu'à maintenant plus de 4 370 projets pour un total de 21 milliards d'euros engagés et 40 000 emplois directs créés ou maintenus.

En cas de turbulences...penser à la médiation de crédit comme recours possible

Lorsqu'une entreprise rencontre des difficultés pour obtenir un crédit auprès de sa banque, elle peut s'adresser à la mission de médiation du crédit qui intervient pour trouver une solution. Le médiateur du crédit, rattaché à la fois au ministre de l'Économie et au Gouverneur de la Banque de France, est un acteur de proximité qui met d'accord les parties en présence. Sa démarche est donc avant tout économique, le plus important pour elle étant de vérifier que le dossier traité est sain.

[11] Source: Rapport annuel DGDDI « Les opérateurs du commerce extérieur »

UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE QUI DOIT ÊTRE EN PHASE AVEC LES ENJEUX RENCONTRÉS PAR ETI ET PME DE CROISSANCE INDUSTRIELLES

Le soutien public à la transformation du tissu productif et à la réindustrialisation mérite d'être adapté aux moyens des ETI et des PME de croissance

La capacité d'investissement des PME de croissance et des ETI implique également une politique économique au service de la consolidation de leurs fonds propres. Engagée depuis plusieurs années par le Gouvernement, elle doit viser 4 priorités :

■ **Accélérer le redressement compétitif du site France.**

Les réformes initiées ces dernières années (allègement de cotisations sociales, baisse de l'IS, réformes de la fiscalité du capital, baisse de la fiscalité de production, etc.) démontrent leur retour sur investissement : les ETI ont augmenté leurs investissements de plus de 60% entre 2019 et 2021 ; Cette ligne économique doit être poursuivie, même renforcée, pour leur permettre de surmonter le "triple choc" auquel elles font face. Deux leviers méritent d'être activés en priorité : la fiscalité de production, toujours très supérieure en France par rapport à la moyenne européenne (4,7% du PIB vs. 2,3% en zone euro et 1% en Allemagne en 2022) ; le coût des emplois qualifiés, là aussi très supérieur par rapport à la moyenne européenne alors qu'en dépend notre capacité à réindustrialiser le pays (un ingénieur payé 5000€ bruts coûte 25% de plus à une entreprise française qu'à une entreprise allemande).

■ **Sécuriser un prix de l'énergie compétitif.**

Et singulièrement de l'électricité notamment grâce au nouveau cadre de régulation qui prendra la suite de l'ARENH en 2026. Ce dernier doit également permettre de réduire autant que possible l'exposition des entreprises à la volatilité du marché.

■ **Permettre aux PME et aux ETI d'accéder aux grands programmes d'investissements.**

Le soutien public à la transformation du tissu productif et à la réindustrialisation (notamment : France 2030) mérite d'être adapté aux moyens et enjeux des ETI et des PME de croissance. Ces dernières sont souvent prises en étau entre des dispositifs conçus pour les start-ups, TPE-PME d'un côté, pour les grandes entreprises de l'autre.

■ **Faire reconnaître la spécificité des ETI à l'échelle européenne.**

Alors que la création d'une catégorie statistique dédiée porte ses fruits en France, il serait souhaitable de s'appuyer sur ce retour d'expérience pour faire converger les institutions européennes ainsi que nos partenaires européens sur la nécessité de différencier les ETI des grandes entreprises dans la conception de la réglementation européenne et plus largement des politiques économiques et industrielles de l'Union européenne. Cela conditionne toute ambition de simplification normative pour les ETI ainsi que le meilleur dimensionnement des dispositifs de soutien public (conjuncturels ou structurels).





LES MEILLEURES PRATIQUES POUR ETOFFER SA STRATEGIE FINANCIERE

- **Établir une politique de prix adéquate** : trop de chefs d'entreprises se concentrent sur la gestion et l'optimisation des coûts, laissant le choix des prix au service commercial. Une bonne gestion consiste à prendre en main ces deux pendants pour asseoir son agilité.
- **Forger des liens proches et solides avec clients et fournisseurs** : ce sont ces deux interlocuteurs qui sont clés en cas de soucis de liquidité.
- **Communiquer proactivement avec les vos partenaires financiers** et comprendre les intérêts qui sont en jeu de leur côté pour mieux négocier.
- **Examiner l'ensemble des possibilités** de financement offertes et trouver activement des solutions adaptées à son cas précis.
- **Obtenir une notation de crédit pour adapter sa stratégie de financement** : la notation est un indicateur fiable qui constitue un argument incontournable pour renégocier sa dette au juste prix. Opinion indépendante de la qualité de crédit de votre entreprise réalisée selon une méthodologie supervisée par des régulateurs tel que l'ESMA, la notation a un statut de tiers de confiance.



Fondé en 2004, le groupe Aegis s'est progressivement constitué par croissance externe, et se spécialise dans le traitement de surfaces des métaux pour l'industrie métallurgique, en proposant des solutions anticorrosion, de conductibilité électrique, de décoration, et autres procédés spéciaux.

Le groupe exploite actuellement une vingtaine de sites de production et possède un savoir-faire dans des secteurs très variés, qui peuvent principalement s'organiser en 4 grands pôles : Industrie, Aéro Spatial et Défense, Décapage.

La note d'Aegis s'est améliorée d'année en année.

MEILLEURS PRACTICES DES ETI

▶▶ LE CAS AEGIS

QUELLES SONT LES PRINCIPALES RAISONS DE CETTE ÉVOLUTION POSITIVE ?

- ▶▶ **Politique de croissance externe soutenue** : Le groupe s'est progressivement développé en faisant l'acquisition d'entreprises de son secteur, ce qui lui permet actuellement de proposer près de 90 services différents dans le traitement de surfaces métalliques, tout en exploitant une vingtaine de sites. Cette croissance a permis au groupe d'être en position d'oligopole voire de monopole sur certains segments du marché.
- ▶▶ **Un réseau de clients de confiance** : Au fil du temps, le groupe a noué une relation privilégiée avec ses clients stratégiques.
- ▶▶ **Une forte résilience** : AEGIS affiche une croissance des ventes continue depuis plusieurs années malgré un contexte de marché inégal.
- ▶▶ **Un management de qualité** : très impliqué dans la gestion et sur le terrain, il est à l'origine de nombreuses opportunités commerciales.



CONCLUSIONS



Malgré leur solidité historique, les ETI industrielles françaises traversent une phase en demi-teinte avec une réduction de leurs marges et une forte exposition à des risques environnementaux cruciaux dont la bonne prise en main déterminera leur avenir.

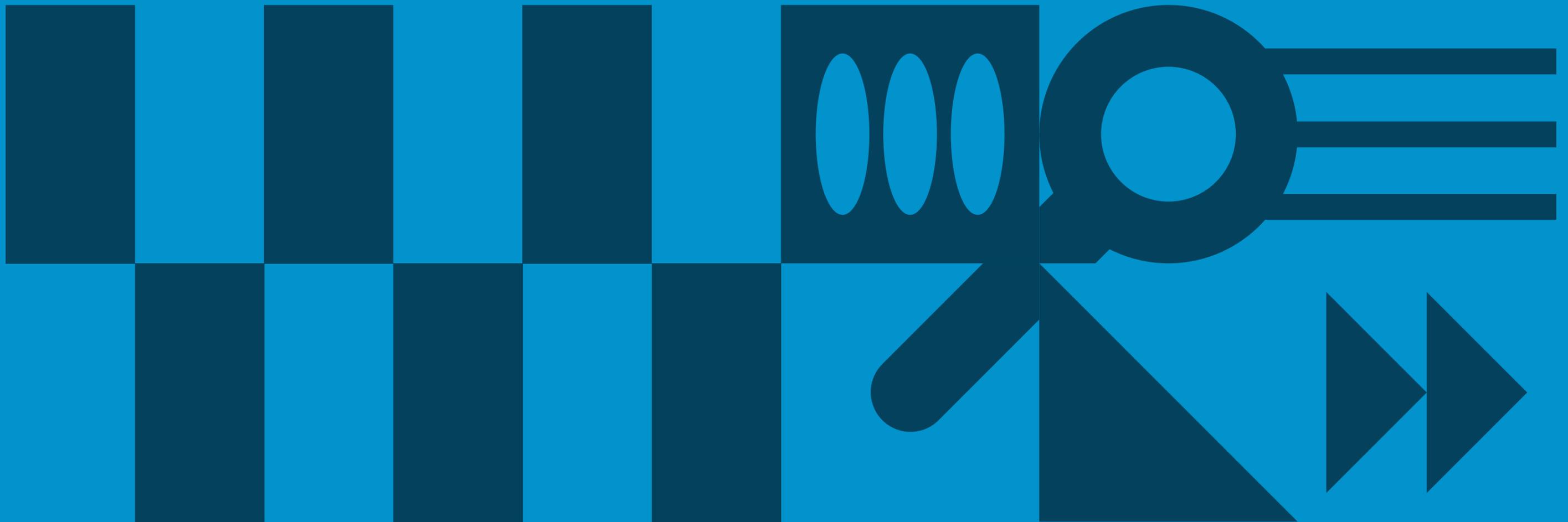


Si les ETI industrielles françaises font le choix d'investir pour l'avenir et trouvent des stratégies efficaces et durables de développement, elles ont toutes les chances de rebondir rapidement.



Les ETI industrielles ont toutes les cartes en main pour surmonter les défis actuels grâce à un environnement français dynamique qui leur est globalement favorable et des leviers d'actions facilement activables dès aujourd'hui.

Comment se déroule la notation des ETI par INBONIS ?



MÉTHODOLOGIE

INBONIS Rating a développé une méthodologie de notation de crédit spécifique aux PME et ETI qui prend en compte leurs particularités. Cette méthodologie, pionnière sur le marché des agences de notation, a démontré sa capacité de prédiction et de discrimination^[1]

La notation de crédit est une opinion prospective sur la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations financières, fondée sur une analyse des fondamentaux de l'entreprise (positionnement sur le marché, cohérence de ses indicateurs, gouvernance, impact de la pandémie, etc), et réalisée par des analystes experts selon une méthodologie éprouvée.

Au sein de l'union européenne il s'agit d'une activité réglementée depuis 2009: Règlement (CE) 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil.

L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) est l'organe de surveillance.

Qu'est ce qui est évalué par INBONIS dans une notation de crédit?

ENTREPRISE	ENVIRONNEMENT
RISQUE LIÉ À L'ACTIVITÉ MODÈLE ÉCONOMIQUE CROISSANCE SITUATION CONCURRENTIELLE 30% poids dans la notation	AJUSTEMENT EN FONCTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ÉVOLUTION DES PAYS ÉVOLUTION DU SECTEUR
RISQUE FINANCIER CAPITALISATION RENTABILITÉ ENDETTEMENT LIQUIDITÉ 40% poids dans la notation	Les analystes prennent en compte un total de 190 facteurs explicatifs possibles de la notation, dont plus de 20 liés aux aspects ESG.
ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE ACTIONNARIAT MANAGEMENT STABILITÉ 30% poids dans la notation	

PROCESSUS AGILE

Le processus de notation est agile et enrichissant pour l'entreprise. INBONIS utilise le logiciel propriétaire Refocal®, qui facilite et accélère les travaux des analystes. Grâce à ceci, INBONIS est en mesure d'émettre des notations dans un délai d'environ 10 jours, ne nécessitant que 3 à 4 heures de dévouement de la part de l'entreprise.

Délai d'environ 10 jours, ne nécessitant que 3 à 4 heures de dévouement de la part de l'entreprise



700 notations de crédit émises

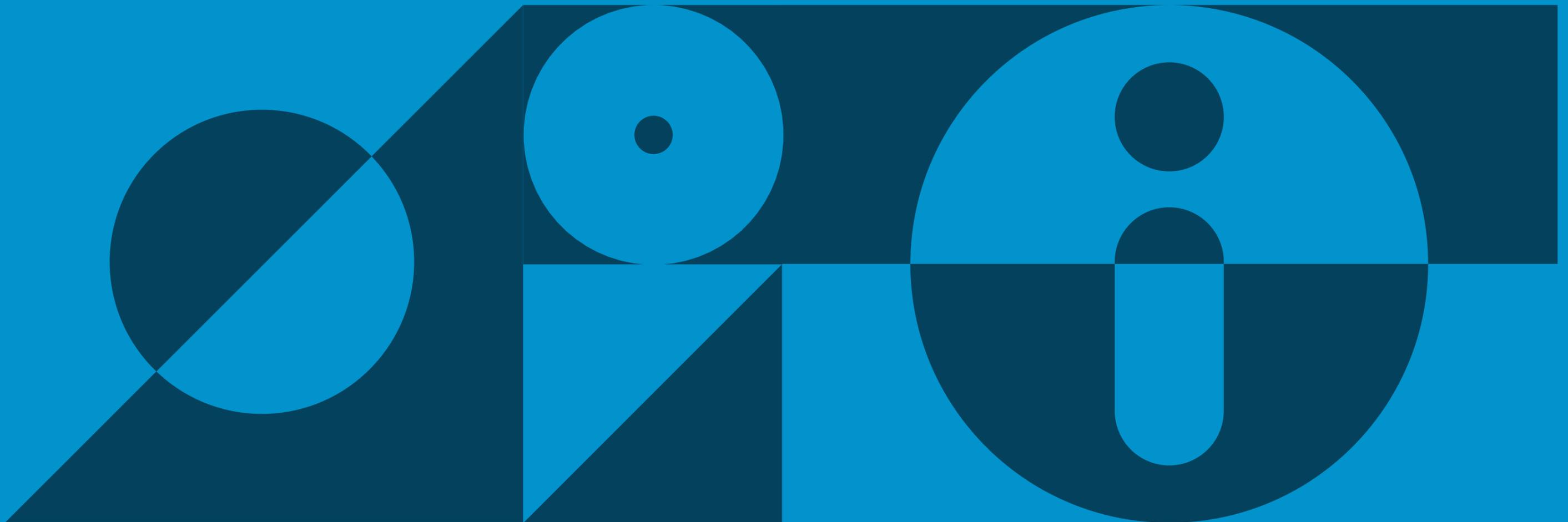
288 (dans la dernière année)

[1] Avec un échantillon de plus de 900 entreprises analysées la méthodologie d'INBONIS a démontré un pouvoir discriminatoire avec un indice de Gini de 70 % (contre environ 35 % qui fournissent les modèles de scoring automatiques)

RAPPORT DE NOTATION

Un rapport de notation PME fournit (i) un cran de notation qui indique la capacité à honorer ses engagements financiers à 12 mois et (ii) une analyse détaillée des points forts et des points à améliorer sur son modèle économique et positionnement marché, ses états financiers, sa gouvernance et l'environnement économique.

À propos de ce rapport

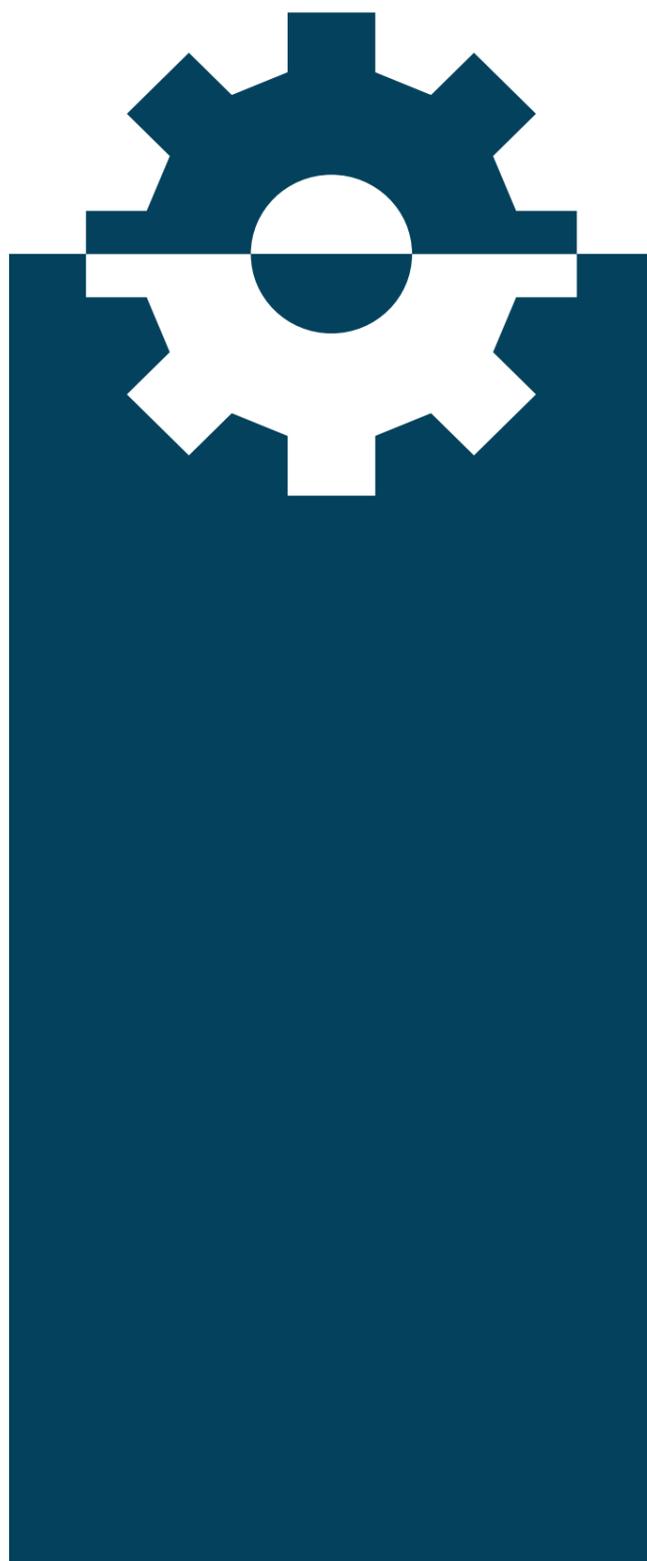


MÉTHODOLOGIE

Ce rapport a été élaboré à partir des informations publiques disponibles dans la base de données de l'INPI pour l'année 2021 ainsi que des informations internes d'INBONIS Rating. La base de données contient plus de 380 000 enregistrements d'entreprises pour l'année 2021. 4077 entreprises de taille moyenne ont été identifiées selon les critères du chiffre d'affaires (plus de 50 millions et moins de 1,5 milliard d'euros) et des actifs (plus de 43 millions et moins de 2 milliards d'euros). INBONIS Rating a noté plus de 500 entreprises depuis 2019.

Au cours de cette période, INBONIS Rating a analysé plus de 26 000 facteurs de notation et répondu à plus de 21 000 questions concernant les entreprises, telles que le modèle économique, la croissance, le positionnement concurrentiel, la rentabilité, la liquidité, l'endettement, la capitalisation, la direction, l'actionnariat, la gouvernance, la stabilité et son compromis ESG.

Afin d'identifier les aspects qui caractérisent les ETI et différencient les meilleures des moins bonnes, seuls les facteurs d'évaluation qui ont requis plus de 50% du temps d'analyse pour l'élaboration de la notation ont été considérés.



A PROPOS DES AUTEURS

METI

Fondé en 1995, le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire fédère les ETI et porte leur voix auprès de la puissance publique :

- de faire connaissance avec les ETI et d'avoir l'ambition d'un Mittelstand français ;
- d'œuvrer en faveur d'un environnement plus compétitif, aligné sur l'environnement économique et fiscal européen ;
- de promouvoir l'investissement à long terme.

L'ambition du METI est de placer les ETI au cœur de la stratégie économique du pays

Des missions

- 1** Construire la marque ETI en documentant objectivement sa contribution au dynamisme de l'économie française ;
- 2** Promouvoir et porter la voix des ETI dans le débat public et au niveau du gouvernement et du Parlement ;
- 3** Proposer des réformes en faveur du développement à long terme des ETI et des PME françaises de croissance, d'un environnement de compétitivité plus favorable pour « travailler et produire en France » et de l'intégration sociale et territoriale des ETI.

INBONIS RATING

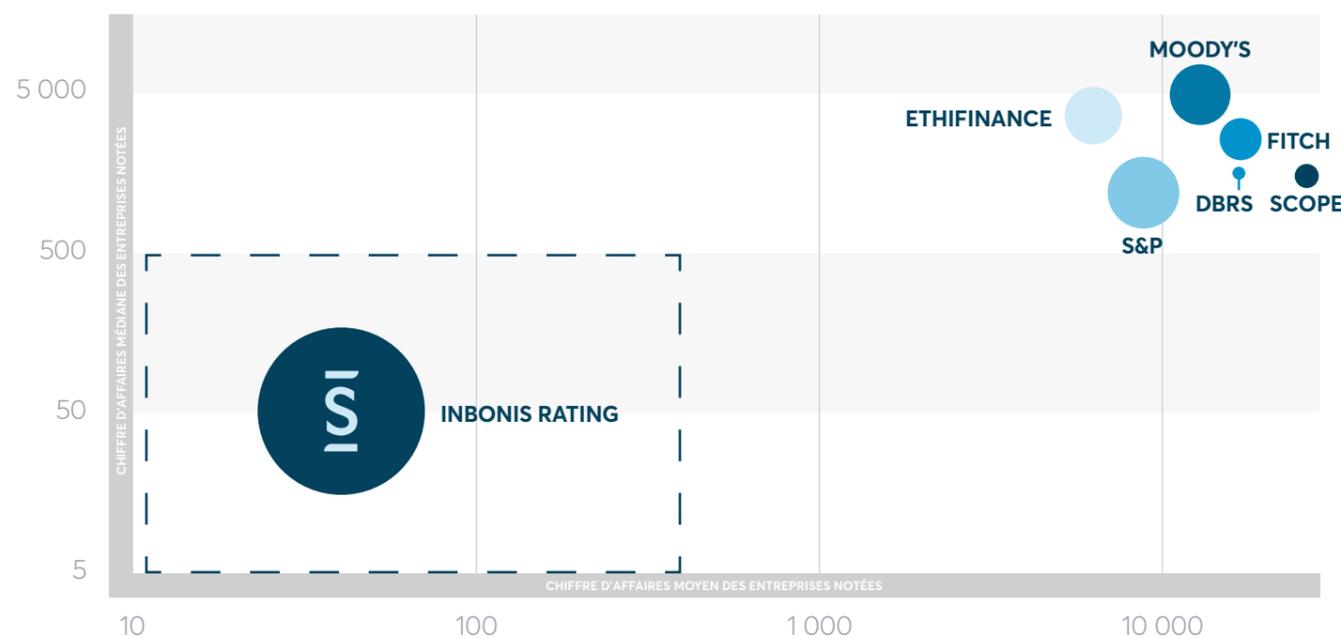
Pionnier

INBONIS Rating société franco-espagnole avec des sièges à Paris et à Madrid, est la première agence de notation de crédit indépendante spécialisée dans la notation de PME et ETI, enregistrée auprès de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (ESMA). Dans l'Union Européenne, seules les Agences de Notation certifiées par l'ESMA peuvent émettre des notations de crédit. Cette accréditation permet à INBONIS Rating d'émettre des notations de crédit sur les PME et ETI de tout secteur confondu dans toute l'Union Européenne. <http://www.inbonis.com/fr>

Leader

INBONIS Rating est le spécialiste des PME et ETI, déjà 1ère agence de notation dans nos marchés en nombre de notations émises. INBONIS Rating a émis 700 notations sur plus de 500 PME et ETI depuis sa création. INBONIS Rating a émis 56 % des nouvelles notations de crédit des entreprises dans les 12 derniers mois en Espagne et France.

NOUVELLES ENTREPRISES NOTÉES SUR LES 12 DERNIERS MOIS



Source : Inbonis Rating, sur la base des données publiques des différentes agences de notation concernant le nombre de nouvelles notations de crédit d'entreprises non financières émises en France et en Espagne au cours des 12 mois compris entre le 19/08/2021 et le 18/08/2022.

1. La taille des bulles représente le nombre d'entreprises notées.
2. L'endroit sur le graph de chaque agence de notation est déterminé par le chiffre d'affaires moyen et médian des entreprises notées par chaque agence.

>2.000M€

Total des financements publics ou soutenus par le secteur public accordés aux PME et ETI notées par INBONIS Rating en 2022

43%

des Entreprises notées améliorent leur notation lors de la révision de leur rating

55%

des Entreprises notées ont obtenu un nouveau financement long terme dans les 6 mois suivant leur notation

Certified



Corporation™

Une entreprise à mission :

- INBONIS Rating vise à faciliter l'égalité des chances dans l'accès au financement de long terme pour les PME et ETI par la démocratisation de la notation de crédit.
- INBONIS Rating a obtenu l'accréditation B Corporation en 2017, ce qui la place parmi les leaders d'un mouvement mondial d'entreprises qui utilisent leurs activités pour résoudre des problèmes sociaux et environnementaux.



Contact



Alexandre Montay

a.montay@m-eti.fr

Paris. 18 Rue Boissière, 75116

INBONIS RATING
THE CREDIT RATING AGENCY FOR SME

Emmanuelle Bonal

emmanuelle@inbonis.com

Paris. 58, rue d'Hauteville, 75010

EN PARTENARIAT AVEC



Laurent Roth

Laurent.roth@labanquepostale.fr

Paris. 115 Rue de Sevres, 75006